Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260622-2026_06_22_084-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Rapporteur : Cécile LE COSSEC

DÉLIBÉRATION n°2026-084 – ADHÉSION AU RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

L'An deux mil vingt-six, le vingt-deux juin, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le seize juin, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 26 Absents : 3 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PÉRENNES, M. Cédric PATINEC, M. Pierre-André LE JEUNE, M. René BIZIEN, Mme Annie DESTAILLATS, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Claude MARCHAND, M. Frantz DASIVLA, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Stéphanie LE CREN, M. Florian HERRY, M. Ludovic DERRIEN, Mme Cécile LE COSSEC, M. Christophe COSMAO, M. Damien JÉGOU, Mme Coralie HUITRIC, Mme Audrey CAPITAINE, Mme Jasmine FUTCHER, Mme Marine THOMAS, M. Paul MONFORT, M. Killian LE GALL

Etaient absents :
Mme Béatrice MONCUS, excusée, qui a donné pouvoir à M. Michel HOSTIOU
Mme Gwenn PÉRENNES, excusée, qui a donné pouvoir à M. Damien JÉGOU
Mme Virginie LE CORRE, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Marie-Laure LE MEUR

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LE CREN

♦♦♦

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives.

Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

La Ville avait adhéré au RFVAA par délibération n°2024-112 en date du 23 septembre 2024. Dans le cadre du nouveau mandat municipal, il est nécessaire de délibérer à nouveau pour la durée du mandat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'APPROUVER** l'adhésion de la Ville d'Ergué-Gabéric au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS,

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260622-2026_06_22_084-DE

- **DE DÉSIGNER** en tant que représentante titulaire, Madame Marie-Laure LE MEUR, adjointe à la solidarité, pour représenter la Ville au sein de l'association,

- **DE DÉSIGNER** en tant que représentante suppléante, Madame Aurélie SOUMAGNAS, responsable du service solidarité, pour représenter la Ville au sein de l'association,

- **DE S'ENGAGER** à verser annuellement la cotisation qui s'élève à 400 € pour les années 2026 et 2027, fixée en fonction du nombre d'habitants susceptible d'évoluer au cours du mandat,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

P.J. : Charte du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

